

# ASSEMBLÉE NATIONALE

14 février 2013

---

ELECTION DES CONSEILLERS DÉPARTEMENTAUX, DES CONSEILLERS MUNICIPAUX,  
DES DÉLÉGUÉS COMMUNAUTAIRES ET MODIFICATION DU CALENDRIER  
ÉLECTORAL - (N° 701)

Commission	
Gouvernement	

Non soutenu

## AMENDEMENT

N ° 354

présenté par  
M. Fasquelle

-----

### ARTICLE 13

Supprimer les alinéas 1 à 14.

### EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement de cohérence.